

Rénover et bâtir mieux

Vers un parc immobilier décarboné et résilient

Une initiative du Groupe de travail Bâtiment du Partenariat Climat Montréal.

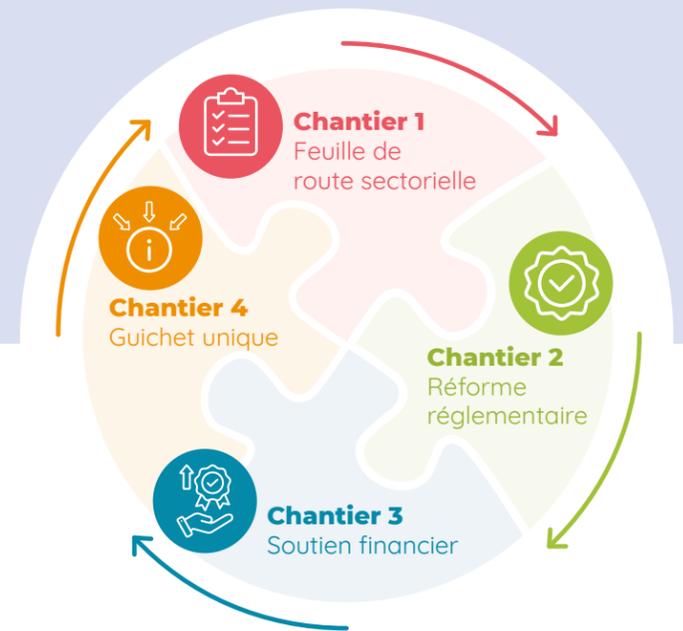
Synthèse – novembre 2023

15 Recommandations

pour un plan de match ambitieux, prévisible et partagé (extraits)

Dans un contexte où les efforts doivent être coordonnés et renforcés pour réduire les émissions de GES liées aux bâtiments et les adapter aux conséquences des changements climatiques, le collectif appelle le gouvernement du Québec à planifier de front quatre chantiers et mettre en œuvre 15 recommandations structurantes pour guider et amplifier les transformations du parc immobilier privé, social et communautaire, à but lucratif et non lucratif, résidentiel et commercial, de toute taille, existant et à venir.

Organisations cosignataires



Chantier 1

Co-construire une feuille de route sectorielle ambitieuse d'ici 2025

Planifier la transformation des bâtiments selon des priorités assumées dans une logique plus opérationnelle et mieux articulée avec les autres chantiers du gouvernement

- 1. Mettre en place un cadre institutionnel pour renforcer la gouvernance d'une approche intégrée d'amélioration du cadre bâti**
 - Renforcer la mobilisation et la coordination interministérielle
 - Collaborer avec les différents paliers de gouvernement et l'écosystème du bâtiment
 - S'appuyer sur les conseils d'un comité multidisciplinaire indépendant
- 2. Démocratiser le partage de données de qualité pour éclairer les orientations et améliorer les performances**
 - Organiser la production et la circulation des données entre toutes les parties prenantes et à toutes les échelles du territoire
- 3. Conduire la mise en œuvre de la feuille de route dans le but d'atteindre les objectifs**
 - Élaborer des plans d'actions par type de bâtiment et de parties prenantes
 - Définir des objectifs ambitieux et les moyens à déployer pour les atteindre
 - Suivre la progression en toute transparence et en rendre compte annuellement
- 4. Accompagner la mise en œuvre pour accélérer et amplifier le déploiement de la feuille de route**
 - Faire évoluer cadre réglementaire et programmes d'aides financières conjointement
 - Développer une main d'œuvre qualifiée et des filières de produits et de savoir-faire
 - Encourager les projets pilotes et la mise en place de bouquets de travaux répliquables.

Pour plus de détails, consultez le:

<https://climatmontreal.com/salle-de-presse/rapport-renover-et-batir-mieux-nov2023/>



15 Recommandations pour un plan de match ambitieux, prévisible et partagé (extraits)



Chantier 2

Mener une réforme réglementaire pour rénover et construire de manière exemplaire dès maintenant

Bâtiments existants

Mieux encadrer la rénovation du parc immobilier en priorisant les bâtiments énergivores, grands émetteurs de GES et/ou à risque face aux changements climatiques

- 5. Mettre en place d'ici 2028 un nouveau cadre de la rénovation assorti d'un calendrier réglementaire**
 - Imposer des exigences minimales (consommation énergétique, réduction des émissions de GES et résilience climatique) selon différentes typologies et utilisations de bâtiments
 - Imposer un diagnostic de pré-démolition pour trier à la source les résidus CRD
- 6. Déployer dès 2024 un système de déclaration et de cotation de la performance énergétique pour tous les bâtiments**
 - Étendre le périmètre à tous les bâtiments et établir un calendrier de mises à niveau
 - Obliger l'amélioration des bâtiments les moins performants
- 7. Imposer dès 2025 la déclaration de profils énergie, émission de GES et risques physiques pour tous les bâtiments et obliger leur mise à niveau lors de la vente, location, ou travaux majeurs**
 - Rendre obligatoire la déclaration du profil énergétique, émissions de GES ainsi que les risques physiques liés aux changements climatiques
 - Obliger l'amélioration des bâtiments les moins performants
- 8. Clarifier dès maintenant la position du Québec concernant les équipements aux gaz naturel fossile**
 - Rendre obligatoire, lors du remplacement d'équipement fonctionnant au gaz naturel fossile, l'installation d'alternatives à faibles émissions de GES
 - Réserver l'utilisation du gaz naturel fossile aux bâtiments pour lesquels il n'existe pas d'alternatives raisonnables (à démontrer par une étude technico-économique)

Bâtiments nouveaux

Construire de nouveaux bâtiments bas carbone, à faible consommation énergétique et résilients aux conséquences des changements climatiques pour toutes et tous

- 9. Rehausser dès maintenant les exigences du code de la construction pour développer de nouveaux bâtiments exemplaires**
 - Rehausser les exigences de performance environnementale (y compris normes de résilience climatique), à la livraison et au-delà de la mise en service
 - Interdire le recours aux énergies fossiles, partout où un raccordement au réseau électrique est possible
 - Interdire la construction dans les zones à risques naturels ou climatiques élevés

Pour les projets d'envergure:

- Exiger la réalisation d'analyse de cycle de vie et le recours à des matériaux de qualité et sobres en carbone
- Exiger une étude de faisabilité visant la production et/ou l'utilisation d'énergies alternatives à faibles émissions pour réduire la pression sur le réseau électrique



Chantier 3

Ajuster, d'ici 2025, le soutien financier à l'ampleur des transformations du parc immobilier

Inciter davantage le passage à l'action grâce à une meilleure coordination entre l'aide publique et d'autres dispositifs fiscaux et privés et adapter l'offre de subventions à l'ampleur des transformations et de la diversité des projets et publics concernés

- 10. Optimiser l'offre publique de programmes pour accompagner durablement un plus large éventail de projets et de publics**
 - Éliminer les programmes redondants, inefficaces ou obsolètes et simplifier les démarches
 - Permettre le cumul et la bonification des aides
- 11. Élaborer de nouveaux programmes pour couvrir plus largement les besoins sectoriels**
 - Soutenir la formation académique et professionnelle, le développement d'outils, de méthodologies et de filières québécoises (produits, savoir-faire, etc.)
 - Intégrer le carbone intrinsèque et la résilience climatique dans tous les nouveaux programmes
- 12. Encourager des mises à niveaux plus globales et plus ambitieuses sur le long terme**
 - Développer des projets exemplaires et des solutions semi-standardisées répliquables
- 13. Innover pour inciter le passage à l'action**
 - Moduler la subvention selon le revenu des ménages ou les capacités financières des organisations
 - Coupler les aides gouvernementales avec des incitatifs fiscaux et des produits financiers



Chantier 4

Offrir un service public d'accompagnement via un guichet unique dès 2025

Faciliter l'amélioration du parc immobilier et la transformation des pratiques sectorielles

- 14. Simplifier l'accès aux programmes et autres ressources via un formulaire unique et un parcours personnalisé**
 - Offrir un parcours d'accompagnement personnalisé pour identifier les programmes et évaluer le montant des aides disponibles
- 15. Constituer un réseau de spécialistes**
 - Constituer et financer un réseau de spécialistes régionaux pour mission fournir des conseils personnalisés gratuitement

Pour plus de détails, consultez le:

<https://climatmontreal.com/salle-de-presse/rapport-renover-et-batir-mieux-nov2023/>

